

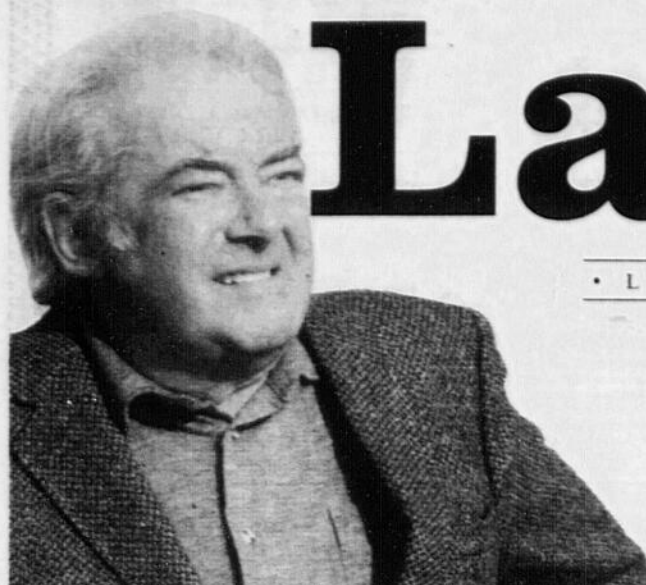
La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

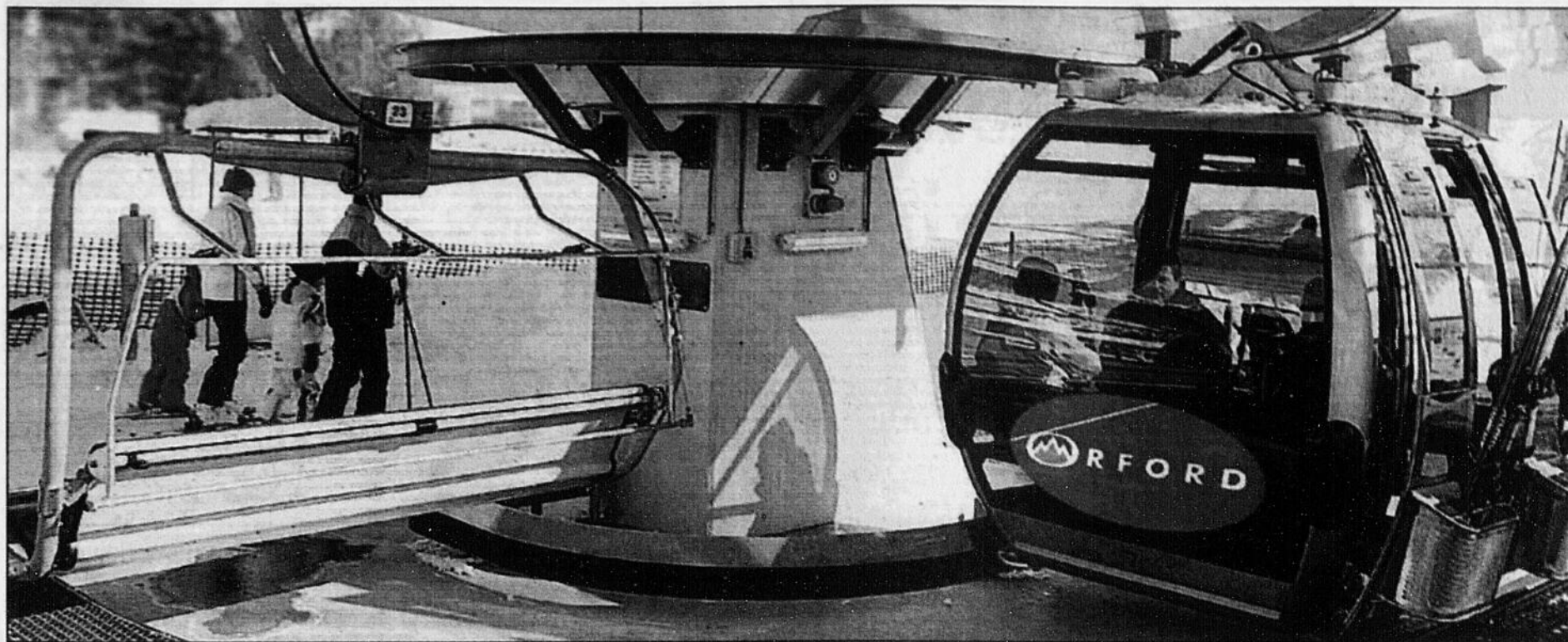
15 ans déjà
L'oeuvre de Félix,
plus vivante que jamais
Page D1

Tennis
Agassi met fin au
rêve de Simon Larose
Page C1



SHERBROOKE / VENDREDI 8 AOÛT 2003 / 94e ANNÉE / NO 144

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)



ORFORD S'OFFRE UN NOUVEAU MOTEUR TOURISTIQUE

La direction d'Intermont a entrepris de ramener la station de ski Orford dans la cour des grands en confirmant, hier, un investissement de 6,5 millions pour installer une nouvelle gondole dernier cri capable de transporter 2400 personnes à l'heure au sommet de la montagne. «Nous avons voulu démontrer de façon spectaculaire notre confiance en l'avenir», a commenté André L'Espérance, président et chef de la direction d'Intermont. À LIRE EN A3.

Le Grand Prix du Canada est rayé du calendrier 2004

L'épreuve de Montréal fait les frais de la loi antitabac

Sophie Allard
La Presse
MONTRÉAL

C'est confirmé: le Grand Prix du Canada ne reviendra pas à Montréal, la loi antitabac ayant, de toute évidence, mené à sa perte. C'est ce qu'a annoncé hier, en catastrophe, le promoteur de l'événement, Normand Legault, faisant ainsi taire les rumeurs qui circulaient depuis déjà une semaine.

La nouvelle est tombée comme un coup de massue chez les amateurs de course automobile et les représentants de l'industrie touristique, dont les supplications auront été vaines. Même le pilote québécois Jacques Villeneuve, informé de la rumeur le week-end dernier à Hockenheim, croyait «impossible» la disparition du Grand Prix de Montréal, un des favoris du circuit. «Le Canada ne figurera pas au calendrier 2004 du championnat du monde de Formule 1, a lancé tout de go Normand Legault, d'un ton posé. Je savais que le Grand Prix de Montréal était en danger et je ne suis pas surpris de cette décision.»

M. Legault a appris la nouvelle mercredi matin, par le biais d'une courte lettre signée Bernie Ecclestone, grand patron de la F1. Les deux hommes se sont rencontrés la fin de semaine dernière à l'occasion du Grand Prix d'Allemagne, à Hockenheim. M. Ecclestone a alors fait part de son inquiétude face aux répercussions possibles de la Loi antitabac qui entrera en vigueur cet automne.

Le premier ministre Jean Chrétien s'est dit «déçu de la tournure des événements», mais il n'entend pas déroger aux principes de la lutte contre le tabagisme. Quant au ministre fédéral responsable du Québec, Martin Cauchon, il rencontrera dès mardi les membres du caucus et du cabinet pour essayer de trouver une solution.

À Québec, on tient le même discours. «Il faut sauver le Grand Prix et tout faire pour qu'il y en ait un», a dit le ministre des Affaires municipales, du sport et du loisir, Jean-Marc Fournier. Il n'est cependant pas question de céder aux pressions des compagnies de tabac.»

La réaction du maire de Montréal, Gérald Tremblay, a été la plus virulente. Et pour cause... Avec ses retombées de quelque 80 millions par année, le Grand Prix est l'événement touristique le plus important au pays au plan économique, loin devant le Festival international de Jazz de Montréal. «Ecclestone doit reconnaître que si aujourd'hui il est aussi pros-



Le grand cirque de la Formule 1 ne s'arrêtera pas à Montréal au printemps 2004. La législation canadienne interdisant la publicité sur le tabac à compter du 1er octobre prochain apparaît comme la principale raison justifiant la disparition de l'épreuve montréalaise.

LEGAULT NE S'ESTIME PAS TRAHI AUCUNE INQUIÉTUDE POUR LE CHALLENGE SUR GLACE À LIRE EN C1



père financièrement et qu'il a une telle renommée internationale, c'est parce que Montréal l'a accompagné pendant 25 ans», a dit le maire en promettant de s'impliquer personnellement pour tenter de renverser la décision des dirigeants de la F1. «Je voudrais connaître toutes les conséquences des décisions qui se prennent et de la façon qu'elles ont été prises, a ajouté le maire. Et quelles sont les subtilités dont on ne nous fait pas part présentement. L'excuse de la législation n'est tout simplement pas valable.»

Normand Legault soutient pourtant que la loi antitabac est la seule raison connue justifiant la disparition du Grand Prix à Montréal. Que plusieurs pays jouent actuellement du

coude pour avoir leur Grand Prix n'aide cependant en rien la situation de Montréal.

Alors que Bahrein et Shanghai accueilleront l'an prochain leur premier Grand Prix, la Belgique, absente du calendrier 2003, sera de la saison 2004 puisqu'elle a décidé de retirer sa loi antitabac jusqu'en 2005. La Russie et l'Afrique du Sud font aussi des pieds et des mains pour faire partie du circuit de F1.

«La lutte est féroce et certains pays sont prêts à accepter n'importe quelle condition, dit Normand Legault. C'est un bien plus gros obstacle, mais je n'entends d'aucune façon faire pression auprès des gouvernements. Ils ont été assez raisonnables. Le Grand Prix du Canada a, comme d'autres événements d'ici, j'ai, depuis que ces lois ont été votées, de sept années de grâce.»

Le promoteur dirige plutôt son tir vers les manufacturiers automobiles. «Les équipes doivent accepter de courir dans un autre contexte commercial, sans afficher les commandites de tabac, croit-il. Elles le font déjà en Angleterre et en France.»

Après 25 ans d'existence, le Grand Prix de Montréal attire toujours autant de spectateurs, selon le promoteur. «C'est le seul à n'avoir pas connu de baisse de popularité, ni de cotes d'écoute. Pourquoi balayer du revers de la main un événement qui fonctionne à merveille?»

La grogne monte au rythme du prix de l'essence

De 77,4 à 81,9 cents le litre

Émilie Côté
ecote@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le bond du prix de l'essence à la pompe hier après-midi a de quoi faire pomper ceux et celles qui devront faire le plein dans les prochains jours. À l'heure où la plupart des travailleurs recevaient leur chèque de paie et que le soleil se manifestait enfin, le carburant ordinaire a grimpé de 77,4 cents à 81,9 cents le litre.

«J'ai sursauté quand j'ai constaté ça. On se fait manoeuvrer comme c'est possible. Surtout qu'aujourd'hui, il y a trois cents de rabais pour le super, s'indigne Paul Bilodeau qui était au Esso. Je ne suis pas chanceux, car j'étais à Richmond mercredi et l'essence était 75,9 cents.»

«Si je ne fais pas le plein, qu'est-ce que je fais?», se résigne M. Bilodeau.

Au garage Sonic de la rue King Ouest, le litre de carburant ordinaire affichait encore 77,4 cents vers 16h30 hier. Liette Boudreau a sauté sur cette aubaine. «Je devais faire absolument le plein. Mon fils m'a fait remarquer que l'essence était moins cher ici», raconte-t-elle.

L'employé de la station d'essence n'avait toujours pas reçu d'instruction de la part de son bureau chef de Montréal afin de hausser ses prix. «Il y a toujours un délai le temps que les appels se font», explique Alexandre, pompiste.

Jean-Raymond Lapierre est un fidèle habitué du garage Sonic. «Ils augmentent tout le temps les prix après les autres», a-t-il remarqué.

Heureusement pour M. Lapierre, ce n'est pas son véhicule qui était à sec, hier, mais son camion qui boit du diesel, dont l'utilisation est impérative à son travail. «J'ai besoin de faire le plein deux fois par semaine, explique-t-il. Le prix du diesel ne varie toutefois pas en même temps que celui de l'essence.»

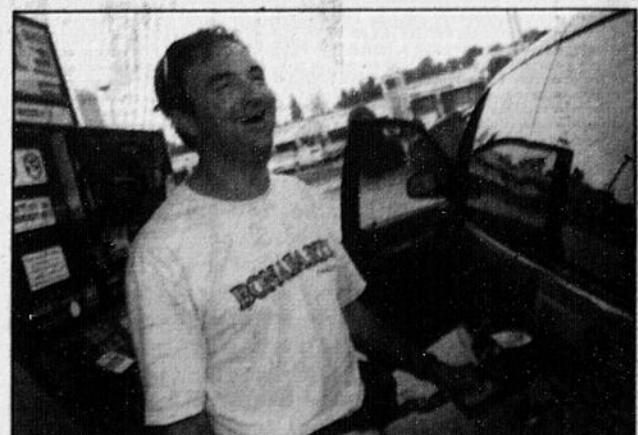
En visite à Sherbrooke où il a grandi, Marc Blouin, résident depuis plusieurs années aux États-Unis, était frappé par le tarif exorbitant du carburant. «C'est très cher, mais avec le taux de change, ça revient presque au même», admet-il.

Cet habitant de Kansas City sympathise avec les Sherbrookoïses qui partent en vacances au Québec et qui ont une longue route à faire.

Certains individus n'accordent pour leur part aucune importance aux fluctuations du coût du carburant. «Je n'y suis pas attentive du tout. J'ai simplement pris l'habitude d'aller mettre de l'essence le jeudi», confie Geneviève Aubé.

Martin Fortier, propriétaire d'un garage Ultramar sur la rue Galt Ouest, ne se souvient pas d'une hausse des prix aussi significative depuis le vendredi précédant les

Voir PRIX DE L'ESSENCE en page A2



Imacom, Martin Blache
Marc Blouin, qui réside aux États-Unis, a fait contre mauvaise fortune bon coeur, hier, en remplissant le réservoir de sa minifourgonnette. «C'est très cher, mais avec le taux de change, ça revient presque au même», a-t-il constaté.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest - (819) 821-9272



Météo



ORAGES Maximum 24 Minimum 16
Lever soleil: 5 h 38 Coucher: 20 h 05

Index

Ann. class. C6, D4	Le monde..... B1
Arts D1	Loterie..... B2
B. dessinées..... C7	Météo..... C6
Chez nous..... B2	Mots croisés..... C7
Économie..... B3	Opinions..... A6
Décès..... D5	Sports..... C1
Horoscope..... C7	

Asbestos verse un premier acompte à la SQ

La Ville d'Asbestos verse un premier acompte de 400 000 \$ à la Sûreté du Québec, à qui elle doit une somme globale de 1,1 million, et ne désespère pas obtenir une aide de Québec pour acquitter la totalité de la facture. À LIRE EN A3.



La Tribune
écrit
l'histoire
au
quotidien

À LIRE DEMAIN



Louise Portal:
«L'écriture est ma prière quotidienne»

La Tribune
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Luc Larochelle (Intérim)	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau

John-Wayne heureux de pédaler pour l'Estrie

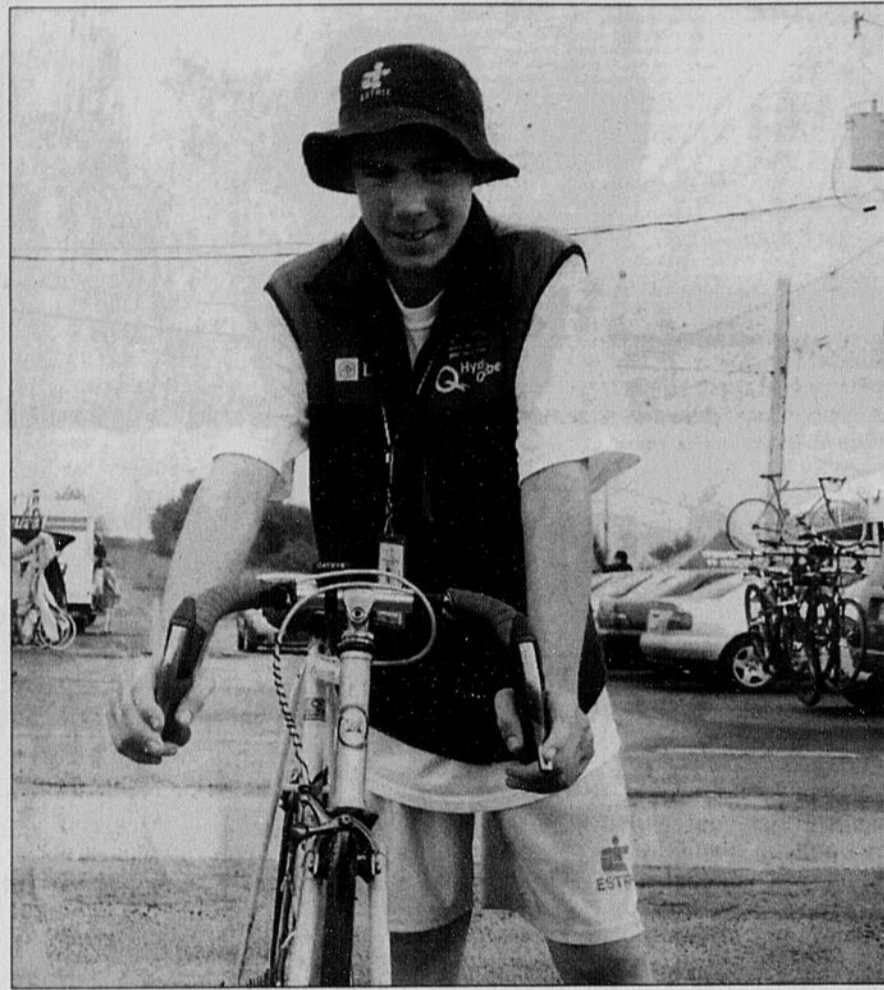
DISRAËLI

— Hey, John-Wayne, où est ton cheval?
Avec un prénom pareil, John-Wayne... Samson ne passe pas inaperçu aux Jeux du Québec, qui se poursuivent dans la région de l'Amiante. Il se fait évidemment taquiner plus souvent qu'à son tour par ceux et celles qui ont connu le célèbre acteur du même nom.

Non, John-Wayne n'est pas arrivé à Disraëli sur le dos d'un cheval, comme aurait peut-être pu le faire le regretté acteur, qui a joué le rôle d'un cowboy dans une multitude de films tout au long de sa légendaire carrière cinématographique, à Hollywood.

John-Wayne est venu à Disraëli pour représenter l'Estrie en cyclisme, non en équitation, et sachez que le jeune de 12 ans, qui habite Asbestos, n'est pas peu fier de se retrouver à la finale provinciale des Jeux du Québec. Il flotte littéralement sur un nuage.

Il faut savoir que John-Wayne n'avait jamais participé à une véritable course cycliste avant la finale régionale des Jeux du Québec, tenue il y a deux mois. C'est son beau-père, lui-même cycliste à ses heures, qui lui avait suggéré de s'inscrire.



John-Wayne... Samson, d'Asbestos, est venu à Disraëli pour représenter l'Estrie en cyclisme.

Un «vieux 10 vitesses»

John-Wayne s'est présenté à la compétition avec un «vieux 10 vitesses» que le grand-père avait remonté pour une de ses filles il y a une quinzaine d'années. Or, même s'il ne possédait pas une belle bicyclette de compétition comme les autres participants, et même s'il ne faisait partie d'aucun club cycliste, il a battu le favori de l'épreuve. Imaginez, à sa première «vraie» course avec une vieille bicyclette, il est rentré à la maison avec une médaille d'or autour du cou. Avouez que comme stimulant, il est difficile de trouver mieux.

C'est à partir de ce moment que John-Wayne s'est mis résolument à l'entraînement en vue de la finale provinciale. Jour après jour, soir après soir, les résidents des rues Fréchette et Genest à Asbestos l'ont vu passer, 15 fois plutôt qu'une, dans le cadre de son entraînement. «Ça donne 1 km du tour et j'en faisais 15 par entraînement. Parfois j'en faisais plus. J'ai déjà tourné pendant une heure de temps», explique John-Wayne.

Heureux, John-Wayne ne pourrait l'être davantage. Imaginez, il a été invité à se joindre aux six autres membres de l'équipe estrienne de cyclisme présente aux Jeux, tous membres du Club cycliste de Sherbrooke.

Comme si ce bonheur ne suffisait pas, avant de quitter pour les Jeux du Québec, John-Wayne s'est rendu à

Montréal avec sa mère et son beau-père pour y magasiner un nouveau vélo.

«J'ai maintenant une vraie bicyclette de compétition, explique John-Wayne, fier comme un paon. Mon beau-père me l'a achetée pour 300 \$. C'est le plus beau cadeau que j'ai reçu dans ma vie. Elle n'est pas neuve, mais c'est pas grave.»

Trois cents dollars? D'autres jeunes participants à ces mêmes Jeux possèdent des bicyclettes de compétition qui valent 10 fois ce prix!

«Aux yeux de mon fils, ce vélo est neuf. C'est le plus beau...», m'expliquait Chantal Gagnon, la maman du cycliste, un gaillard de 5'7" à 12 ans.

«Quand on a vu qu'il aimait ça, mon chum pis moi, on a dit: o.k. John-Wayne, c'est ton sport, fonce. On va t'équiper...», ajoute la maman de John-Wayne.

- Au fait, ça vous est venu d'où cette idée de prénommer votre fiston John-Wayne?

«C'est spécial, n'est-ce pas? Son arrière-grand-père s'appelait John et son père se prénomme Wayne. On a voulu lui donner les deux prénoms, et c'est seulement à ce moment-là qu'on a réalisé que ça donnait le nom de l'acteur. Avec ce nom-là, il fait bien parler de lui à Asbestos. Tout le monde le con-

naît...», explique sa mère, toute fière que l'on s'intéresse à son fils.

John-Wayne, né en 1990, ne connaît pas John Wayne, décédé en 1979. Il n'a même jamais vu de films, pourtant nombreux, où il est en vedette. «Mais j'ai déjà montré à John-Wayne un livre sur lequel apparaissait une photo de John Wayne. C'était sa biographie», rappelle sa mère.

John-Wayne ne s'en souvient pas. De toute façon, ce prénom est le sien et le passé de l'autre ne l'intéresse pas. Tout ce qui lui importe, c'est son nouveau vélo et les compétitions dans lesquelles il est impliqué au pays de la mascotte Chrysler.

«Si je pouvais terminer parmi les 15 premiers je serais bien content», a-t-il dit à son entourage avant le début des Jeux.

Mercredi, John-Wayne s'est classé 28e sur 32 dans le jeu d'adresse, une compétition qu'il faisait pour la première fois de sa vie. Hier, on faisait place à l'épreuve sur route. Les concitoyens de John-Wayne qui habitent sur les rues Fréchette et Genest, et qui l'ont vu tourner en rond à tous les jours depuis quelques mois, seront certainement fiers d'apprendre qu'il s'est classé 14e, à seulement 1,7 seconde du vainqueur, parmi les 32 participants.

Bravo John-Wayne!

Quand JEUNESSE s'en mêle

4000 jeunes s'en mêlent!

Katy Cloutier

Pour une première collaboration à cette chronique, j'ai envie de vous raconter une histoire... mais encore plus de vous la faire vivre. Mais pour la vivre, vous allez devoir vous dé-

réunis dans une grande fête du sport amateur.

Quand j'aperçois ne serait-ce qu'un seul petit bonhomme ou petite dame de cet âge, et que je vois la détermination dans son regard tout juste avant de prendre le départ d'une course, je comprends.

Je comprends toute l'émotion qu'il ou qu'elle ressent, tout le plaisir d'être là, toute la fierté de pouvoir représenter sa région, de dépasser ses limites ou d'atteindre son objectif. Mais le plus important, toute la joie de prendre part au plus gros rassemblement du sport amateur au Québec.

Il y a un peu plus de deux ans, je suis entrée dans le monde des Jeux du Québec. La finale provinciale. La grosse affaire! Je ne savais pas nécessairement à quoi m'attendre, parce que tout ce que j'avais vécu en lien avec cet événement était une finale régionale en karaté, il y a plusieurs années. Tout ce dont je me rappelais était la mascotte verte en lapin, que j'affectionnais particulièrement.

J'ai donc réussi à entrer dans ce monde en tant que bénévole, en fait missionnaire pour une région du Québec. Ouf! Quelle expérience ce fut! Beaucoup de travail et peu de dodo, mais surtout un plaisir renouvelable.

J'ai encore de la difficulté à exprimer ce qui m'a davantage plu. L'implication, la grande famille, la fraternité, la joie, le plaisir, les émotions ou la découverte de soi-même...

Toujours est-il que j'ai tellement apprécié mon expérience que lorsque le monde des jeux m'a tendu la main, je l'ai saisi à nouveau, et encore une autre fois, et maintenant une quatrième.

Il est évident que les jeunes se présentent à la finale provinciale avec un objectif bien précis. Mais il n'est pas toujours de remporter des médailles et de battre des records. Non, et plus souvent qu'autrement, ces athlètes veulent d'abord vivre une nouvelle expérience et se rendre un peu plus loin dans la pratique de leur sport, que ce soit l'athlétisme, le soccer ou la natation. Le dépassement de soi et l'amélioration de sa marque personnelle constituent également des motivations pour les mousses et ados.

Je parlais justement avec plusieurs athlètes cette semaine, et plusieurs m'ont presque jeté en bas de ma chaise une fois de plus. À entendre leurs discours, je me rends facilement compte que la jeunesse d'aujourd'hui ne s'en va finalement pas nulle part! Les jeunes éprouvent beaucoup de plaisir, et pour beaucoup, le seul fait de participer aux Jeux du Québec est un exploit.

Les enfants peuvent nous apprendre énormément. Regardez-les à l'oeuvre et savourez le moment de voir le pétilement et les étoiles qui brillent dans leurs yeux lors d'une performance. Votre journée sera faite.

Profitez-en, déplacez-vous dans l'Amiante jusqu'à demain pour la 39e finale, si, bien sûr, vous avez envie d'avoir le coeur léger et heureux!

À voir

Mais en plus de la famille, qui est en fait un nombre impressionnant de gens qui oeuvrent à rendre aux jeunes un séjour agréable, il y a justement ces jeunes, ces quelque 4000 athlètes

vacances de la construction.

Ce dernier explique qu'il doit regarder les prix des stations-service de son secteur afin de réagir rapidement si l'une ou l'autre augmente ses tarifs.

Il avoue également recevoir régulièrement des commentaires de la clientèle qui en veut aux riches pétroliers. Certains mécontents ne ménagent pas leurs mots, n'hésitant pas à échapper un subtil «maudits voleurs» à l'occasion.

Pour le commun des mortels, il reste qu'à un moment ou à un autre, la petite lumière jaune s'allume et que le réservoir de la voiture est assoiffé.

ESSENCE

Suite de la page A1

Suite de la page A1

vacances de la construction.

Ce dernier explique qu'il doit regarder les prix des stations-service de son secteur afin de réagir rapidement si l'une ou l'autre augmente ses tarifs.

Il avoue également recevoir régulièrement des commentaires de la clientèle qui en veut aux riches pétroliers. Certains mécontents ne ménagent pas leurs mots, n'hésitant pas à échapper un subtil «maudits voleurs» à l'occasion.

Pour le commun des mortels, il reste qu'à un moment ou à un autre, la petite lumière jaune s'allume et que le réservoir de la voiture est assoiffé.

Les producteurs laitiers sont aussi pénalisés

Presse Canadienne
MONTREAL

Après les producteurs bovins, c'est au tour des producteurs laitiers du Canada de crier à l'aide pour éviter que la crise résultant de la découverte en Alberta d'une vache atteinte d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ne cause des dommages irréparables à leur industrie.

«Nous perdons près d'un million et demi \$ par jour à cause de l'embargo américain sur notre viande», affirme l'association des Producteurs laitiers du Canada, qui demande au ministre de l'Agriculture Lyle Vanclief de prolonger et d'élargir le programme compensatoire déjà en place pour trouver une solution à long terme au problème.

«Les producteurs de lait sont forcés de vendre de bétail, explique Jean Vigneault, de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Ils doivent renouveler leur troupeau dans une proportion de 25 pour cent annuellement. Les vaches qui ne produisent plus assez de lait, appelées vaches

de réforme, sont vendues pour leur viande.

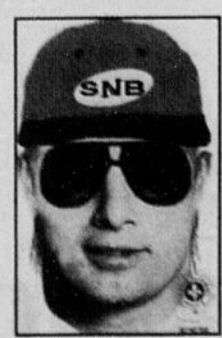
Selon les Producteurs laitiers du Canada, environ 70 pour cent des vaches de réforme étaient exportées vers les Etats-Unis ou le Mexique avant l'embargo sur le boeuf canadien. «Cet embargo a pour nous d'énormes impacts économiques, explique Réjean Lavallée, propriétaire d'une ferme laitière à Saint-Marc-sur-le-Richelieu. En avril, une vache de réforme se vendait entre 800 et 1000 \$. Maintenant, je la vends seulement 300 \$ chacune.»

Les producteurs laitiers perdent non seulement sur le prix de vente des vaches de réforme, mais ils doivent également assumer les coûts d'entretien des bêtes qu'ils n'exportent plus. «Beaucoup de veaux et de génisses étaient vendus à bon prix aux éleveurs américains, ajoute Jean Vigneault. Ces ventes représentent environ 10 pour cent des revenus d'une ferme laitière, mais presque 75 pour cent de la somme d'argent que les producteurs prélèvent de leur chiffre d'affaires pour faire vivre leur famille.»

L'industrie laitière risque de se ressentir longtemps de ces pertes financières.

Un voleur culotté recherché

Stéphanie Raymond
sraymond@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



La police recherche un homme de race blanche, mesurant 1,77 m et qui pèse 90 kg.

S'il faut une certaine audace pour voler, certains criminels en ont une dose particulièrement élevée. C'est le cas de l'auteur d'un vol plutôt singulier survenu chez Réusinage Knight, de Granby, en juin dernier.

Le 27 juin en après-midi, un individu se présente à la compagnie Réusinage Knight dans le boulevard Industriel à Granby. Il arrive avec un tracteur blanc non lettré, et affirme être le chauffeur chargé de venir chercher la remorque de chez SNB, compagnie de transport qui assure le relais entre Réusinage Knight et les usines UAP-NAPA. Il signe les papiers d'usage, puis attend un certain moment que les employés de Réusinage Knight finalisent le «shipping». Il quitte ensuite les lieux avec la remorque accrochée à son tracteur.

Une quinzaine de minutes plus tard, le véritable conducteur arrive. La compagnie se rend alors compte du vol de

sa remorque, contenant palettes de démarreurs, alternateurs et étriers de frein.

«Les employés ne se sont pas méfiés, car l'homme portait une casquette au logo de la compagnie SNB, a expliqué Éric Roberge, du bureau régional d'enquête Estrie de la Sûreté du Québec.»

Mince consolation pour les policiers, les alternateurs et autres pièces volés ont été conçus pour toutes sortes de véhicules différents et ne sont pas classés. «Le voleur doit chercher sur quel véhicule peut aller chacune des pièces en se référant au numéro de modèle», a indiqué M. Roberge.

«Le voleur savait ce qu'il allait chercher, puisque Réusinage Knight ne fabrique que des alternateurs d'automobiles», a continué le policier. Il avait sûrement déjà des acheteurs.

Un mois et demi après le vol, la Sûreté du Québec nage toujours en plein brouillard, n'ayant retrouvé ni l'auteur du vol, ni la remorque, ni le matériel volé. «Habituellement, nous retrouvons les remorques dans les deux ou trois jours suivant le vol, car les voleurs les vident puis les abandonnent quelque part, a terminé M. Roberge. Ça n'a pas été le cas cette fois-ci. Nous espérons avancer nos recherches grâce au portrait-robot que nous venons de réaliser.»

Au moment du vol, l'homme portait des lunettes noires, un t-shirt bleu pâle et des jeans bleus. Selon le portrait-robot, il est de race blanche, mesure environ 1,77 m et pèse 90 kg. Ses cheveux sont foncés et courts à la nuque. Il porte de plus une cicatrice au menton.

La remorque volée mesure 48 pieds, comporte trois essieux et ne porte aucun logo ou inscription.

Toute information pertinente peut être communiquée à Info-crimes, au 1-800-711-1800.

Orford se donne un nouvel élan

Intermont investit 6,5 millions dans l'achat d'un nouveau remonte-pente ultramoderne

Olivier Bouffard
CANTON D'ORFORD



Le président et chef de la direction d'Intermont, André L'Espérance (derrière à gauche), accompagné du skieur acrobatique Nicolas Fontaine, était heureux hier de donner un avant-goût des nouvelles installations du mont Orford. Sur le télésiège, on aperçoit dans l'ordre habituel Simon Blouin, Denise Desmarais, Justine Belval, Marie-Claude Laplante, Pierre-Olivier Potvin et Jean-Dominic Viens.

La nouvelle direction d'Intermont a littéralement entrepris de faire remonter la pente à la station de ski du mont Orford. Les actionnaires ont réinvesti 6,5 millions \$ pour installer une nouvelle gondole hybride dernier cri, un équipement unique dans l'est de l'Amérique du Nord.

Dès son entrée en poste comme président et chef de la direction d'Intermont, André L'Espérance avait confié à La Tribune qu'une nouvelle remontée remplacerait la Chaise du ciel et la chaise Mi-Station la saison prochaine, tout en gardant le secret sur le type de remonte-pente envisagé.

M. L'Espérance indique que les actionnaires de l'entreprise ont dû réinvestir massivement pour rendre possible l'installation de cette nouvelle remontée. Il y a eu de temps, M. L'Espérance avait admis qu'Intermont peinait à payer ses fournisseurs. «Nous avons effectué un appel de fonds auprès de nos actionnaires, et des gens se sont compromis. Ce n'est pas un secret que si les actionnaires n'avaient pas impliqué des sommes si importantes, le centre de ski aurait été voué à la fermeture. Ces investissements nous donnent non seulement la chance de faire face à la compétition dans le futur, mais aussi de faire mieux que la compétition.»

La semaine dernière, le journaliste de Radio-Canada Roger Laroche avait dévoilé que la remontée en question serait une gondole hybride : c'est-à-dire un remonte-pente au long duquel s'aligneront en alternance 18 cabines de gondole et 54 chaises traditionnelles. Les cabines de gondole pourront accommoder huit personnes à la fois, en plus d'être accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Les chaises, elles, peuvent aisément supporter six skieurs.

Mieux qu'au Colorado

M. L'Espérance admet qu'un centre de ski du Colorado utilise déjà une gondole hybride semblable, mais ajoute que celle-ci est de petite envergure comparée à celle qu'on s'affaire à installer au mont Orford. La nouvelle gondole hybride permettra à 2400 personnes à l'heure d'atteindre le sommet de la montagne. Les passagers mettront quatre minutes et demie à parcourir la longueur inclinée de 1622 mètres et le dénivelé de 470 mètres qui sépareront la file d'attente du sommet. Ce nouvel équipement est fabriqué par Doppelmayr CTEC, une compagnie basée en Autriche qui exploite une usine à Saint-Jérôme. Les cabines de gondole sont fabriquées par CWA, une entreprise suisse.

«Nous avons voulu poser un geste spectaculaire, déclare M. L'Espérance. Le centre de ski du mont Orford avait grandement besoin d'investissements, et nous avons voulu démontrer de façon spectaculaire notre confiance en l'avenir. Cette nouvelle gondole hybride nous permettra de satisfaire tous les goûts, tant ceux des gens qui préfèrent le confort et la chaleur d'une cabine de gondole que ceux des gens qui préfèrent le grand air des chaises. Les skieurs auront le choix dès leur arrivée au bas de la piste puisque deux files d'attente distinctes seront formées pour les remontées en chaise et les remontées en cabine.»

M. L'Espérance dit que cet investissement majeur se veut également une façon de «prouver aux gens que la sécurité est une préoccupation majeure au mont Orford. J'insiste sur le fait que cela a toujours été le cas, mais des accidents, ça arrive. Le concept d'accident porte en lui celui de hasard et parfois, même si on fait tout pour que les accidents n'arrivent pas, ils surviennent quand même», dit-il, en référence aux déboires des remontées mécaniques au cours de la dernière saison de ski.

Les travaux d'installation de la nouvelle remontée ne seront pas terminés à temps pour la Flambée des couleurs cet automne, mais M. L'Espérance ajoute que l'événement aura bel et bien lieu cette année. Il ajoute que la direction de la station de ski étudie diverses alternatives pour pallier l'absence de deux télésièges qui ont été démontés, mais n'a pas voulu s'avancer sur les solutions de rechange envisagées pour la Flambée des couleurs.

Par ailleurs, M. L'Espérance indique qu'une nouvelle remontée qui s'arrêterait à mi-chemin du sommet figure dans les plans à court terme de l'entreprise. De plus, promet-il, si la prochaine saison de ski s'avère fructueuse, une autre nouvelle remontée sera mise en place dès la saison suivante.

La mise en place de la gondole hybride se traduira par une augmentation des prix de billets de remontée, mais selon M. L'Espérance, celle-ci sera «très, très légère. Nos prix devraient rejoindre ceux des concurrents. Orford ne sera pas la station la plus dispendieuse même si, théoriquement, ce sera celle qui aura les meilleurs équipements.»

Intermont appelée à réviser son projet à la baisse

Olivier Bouffard
CANTON D'ORFORD

Les nombreuses conditions posées au terme des audiences publiques sur le projet d'échange de terrains entre Intermont et le Parc national du mont Orford risquent de forcer l'entreprise à présenter un projet de développement plus modeste.

Au dévoilement de la nouvelle remontée du centre de ski du mont Orford, le président et chef de la direction d'Intermont, André L'Espérance, a dû faire face à plusieurs questions concernant l'état d'avancement du projet d'échange de terrains entre la compagnie et le Parc national du mont Orford.

«Cette nouvelle remontée pave la route en vue de faire du mont Orford une station touristique quatre saisons», déclare M. L'Espérance, qui a aussi fait allusion au projet que caresse Intermont de construire un restaurant au sommet de la montagne.

Pour que ce projet se réalise, il faudra d'abord que le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Sam Hamad, donne le feu vert à un échange de terrains qui verrait Intermont devenir propriétaire du domaine skiable en retour de terres qui s'ajouteraient à la superficie du Parc.

Pour l'instant, affirme le président, Intermont s'est contentée d'adhérer à un protocole d'entente avec la Société de la Faune et des

Parcs (FAPAO) suite aux audiences publiques qui ont été tenues au sujet du projet d'échange. Au terme de celles-ci, l'ex-ministre Richard Legendre avait demandé à Intermont de refaire ses devoirs plutôt que d'accepter ou de rejeter l'échange de terrains.

«Nous avons signé le protocole d'entente. Nous avons accepté les recommandations qui ont résulté du processus d'audiences publiques et nous les respectons», déclare M. L'Espérance.

Garanties à fournir

Serge Alain, directeur de la planification des parcs de la FAPAO, indique que le protocole d'entente signé avec Intermont concerne les diverses conditions imposées à l'entreprise par le ministre Legendre. Avant qu'une décision ne soit rendue, rappelle M. Alain, Intermont devra fournir des garanties environnementales, des garanties financières, et bonifier son offre de terrains à échanger afin de combler l'écart de valeur d'environ 300 000 \$ décelé dans l'offre initiale.

De plus, poursuit M. Alain, Intermont devra fournir un plan détaillé des développements projetés. Des études d'impact sur l'environnement et le paysage seront effectuées pour chaque élément du plan par des firmes d'experts indépendants, avant d'être soumis à un comité avisé qui sera nommé par le ministre responsable de la Faune et des Parcs.

Par ailleurs, indique M. Alain, «il est possible que nous leur demandions de réviser à nouveau leur plan si celui-ci ne satisfait pas à toutes les exigences imposées».

Selon M. L'Espérance, les audiences publiques sur le projet d'échange de terrains auraient «changé l'orientation du projet, les audiences nous ont permis de connaître les préoccupations de la population. Un comité avisé, auquel siègeront des gens aux expertises diverses, est en voie de formation».

Outre le projet de restaurant au sommet du mont Orford, qui figurait déjà parmi les intentions d'Intermont avant les audiences publiques, le concept d'offrir de l'hébergement au pied des pistes de ski, selon le concept «ski in, ski out» semble toujours figurer dans les intentions d'Intermont.

Selon M. Alain, les contraintes imposées à Intermont risquent de forcer celle-ci à présenter un projet plus modeste. Comme le plan de développement d'Intermont sera déposé auprès de la FAPAO, il sera public cette fois-ci affirme M. Alain. Au cours des audiences publiques, la direction de l'entreprise avait soutenu qu'aucun plan de développement n'avait été élaboré, arguant que celui-ci aurait été inutile avant de savoir si l'échange aurait lieu ou non. Les informations qui avaient filtré à l'époque, mais qui n'avaient jamais été confirmées par la direction, prédisaient l'aménagement de 1000 unités d'hébergement et d'un deuxième terrain de golf, et portaient la valeur du développement au-delà de 250 millions \$.

Les urgences du CHUS débordent

Émilie Côté
SHERBROOKE

«Nous invitons la population à privilégier les urgences de clinique pour des cas plus mineurs», a indiqué France Champagne du département des communications du CHUS.

Les deux salles d'urgence du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke sont très achalandées depuis la fin de semaine dernière, bien qu'une légère amélioration se soit manifestée depuis hier matin.

Afin de désengorger les urgences, le CHUS maintient ouverts 15 lits de transition à l'Hôtel-Dieu et 14 à Fleurimont.

«Les ambulances sont également détournées vers l'Hôtel-Dieu», indique Mme Champagne.

Vers 15h30 hier, il y avait 20 patients sur civière à l'urgence de l'Hôtel-Dieu, dont 6 en attente d'une hospitalisation, et 35 patients à Fleurimont, dont sept dans l'expectative d'une hospitalisation.

«Les gens attendent un peu moins longtemps pour se faire hospitaliser», souligne néanmoins la conseillère en communication.

Hier, en fin d'après-midi, trois individus étaient en attente d'hospitalisation depuis plus de 24 heures à l'Hôtel-Dieu et cinq à Fleurimont, en plus des trois personnes qui patientaient depuis plus de 48 heures.

Les pathologies rencontrées par le personnel sont très variées. «Il y a plusieurs cas de problèmes respiratoires, explique Mme Champagne. On a également remarqué que la clientèle est majoritairement âgée.»

En cette forte période d'achalandage, les équipes médicales, le personnel infirmier et les unités de soins font tout leur possible afin de préserver la qualité des services et des soins, assure Mme Champagne.

Asbestos verse 400 000 \$ à la SQ

La municipalité compte sur une aide de Québec

Denis Dufresne
SHERBROOKE

En dépit de sa situation financière difficile, Asbestos verse une première tranche de 400 000 \$ à la Sûreté du Québec (SQ), à qui elle doit une somme globale de 1,1 million, mais la municipalité devra attendre les résultats d'une étude comptable avant d'espérer une aide du gouvernement du Québec.

Tel est le message du premier ministre Jean Charest adressé à la mairesse Louise Moisan-Coulombe, à la suite de leur rencontre du 18 juin dernier.

À noter que la demande d'aide financière de la Ville d'Asbestos n'a rien à voir avec le fonds spécial de deux millions \$ déjà confirmé par Québec pour la diversification économique de la MRC d'Asbestos.

«En ce qui concerne la situation financière de votre ville, nous reconnaissons que la fermeture de deux importantes entreprises sur le territoire d'Asbestos risque d'entraîner une situation difficile. Il est trop tôt pour en mesurer l'effet, de telle sorte que vos demandes pourraient être révisées lorsqu'un portrait fidèle de la situation de la ville sera établi», mentionne M. Charest, dans une lettre à la mairesse d'Asbestos.

La municipalité de 6000 personnes est confrontée à un manque à gagner de 2,5 millions \$, en revenus de taxes, à la suite de l'arrêt des activités de production à Mine Jeffrey et de la fermeture de Métallurgie Magnola.



Louise Moisan-Coulombe, mairesse d'Asbestos

La région s'est trouvée du même coup à perdre plus de 500 emplois industriels bien rémunérés.

Un mandat de 20 000 \$

Un mandat de 20 000 \$, assumé par la municipalité, a d'autre part été confié à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour «voir l'impact dans les années à venir, déter-

miner nos besoins, estimer les pertes réelles et voir si on a fait les bons choix», dit la mairesse Moisan-Coulombe.

«C'est cette étude-là qui va déterminer comment on va nous aider. Ce qui est intéressant, c'est que c'est le premier ministre lui-même qui me répond. C'est sûr que je n'ai pas de millions \$ sur la table, sauf que, pour une aide sur quelques années, il faut que le gouvernement soit certain que tout le travail a été fait pour réduire nos dépenses», explique-t-elle.

Dans sa missive, le premier ministre Charest indique par ailleurs que le gouvernement est «disposé à créer rapidement une table de travail composée du ministère des Affaires municipales et de la Ville d'Asbestos pour dresser un portrait fidèle de la situation financière de la Ville et formuler des recommandations pour y donner les suites appropriées».

Il réitère également «la volonté du gouvernement du Québec à travailler à la relance de la MRC d'Asbestos».

Dans l'intervalle, la municipalité compose du mieux qu'elle peut avec des revenus moindres et une population encore sous le choc.

Le conseil municipal a néanmoins acheminé mardi une première tranche de 400 000 \$ à la Sûreté du Québec (SQ), qui assure la surveillance policière sur son territoire, sur une facture globale de 1,1 million \$ basée sur l'évaluation municipale de 2002.

La municipalité a tenté sans succès que sa facture soit basée sur l'évaluation de 2003, qui a connu une chute dramatique en raison de la situation économique de la ville.

OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT



SUPER

OUVERT AUJOURD'

SOUS LA

DES RABAIS
À COUPER LE SOUFFLE
PLUS
TAUX D'INTÉRÊT RÉDUIT

RIEN À PAYER

1^{re} Qualité HONDA au pr

0\$

0



CIVIC 4 portes

La voiture la plus vendue au Canada depuis 5 ans



CIVIC Coupé

La voiture la plus vendue au Canada depuis 5 ans



S-2000

Le véhicule sport haute performance par excellence



CRV

Le SUV le plus vendu au monde et classé meilleur véhicule sport utilitaire intermédiaire - Car and Driver, mars 2003



PILOT

Meilleur véhicule sport utilitaire grand format de luxe - Car and driver, mars 2003.



ODYSSEY

La fourgonnette Honda de toutes celles offerte



1985



1986



1987



1988



1989



1990



1991



1992



1993



Le seul fabricant dont les voitures se classent pa



HONDA

Sherbrook

2615, rue K

566-5

ENT CE SAMEDI ET DIMANCHE

VENTE
D'HUI JUSQU'À 21 h
A TENTE



PLUS DE
300 VÉHICULES
EN INVENTAIRE!
ESSAI ROUTIER SUR PLACE!

AVANT 2004*

prix des voitures ordinaires

0\$ 0\$

NSPORT
ARATION

DÉPÔT



ACCORD 4 portes

Plus habitable, plus performante, plus économique,
l'Accord demeure le chef de file de sa catégorie
- Guide de l'auto 2003



ACCORD Coupé

Plus habitable, plus performante, plus économique,
l'Accord demeure le chef de file de sa catégorie
- Guide de l'auto 2003



ette Honda Odyssey est la meilleure
calées sur le marché
- Car and driver, mars 2003



PRÉLUDE

Le véhicule sport haute performance
par excellence



L'ÉLÉMENT

Véhicule sport utilitaire

TOUTE OFFRE RAISONNABLE ACCEPTÉE!

1990	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	
HONDA	HONDA	HONDA	HONDA	HONDA	HONDA	HONDA	HONDA	HONDA

nt parmi les 10 meilleures au monde depuis 20 ans

oke Honda

e King Ouest
-5322



HONDA

* Certaines conditions s'appliquent. Détails sur place.

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Luc Larochelle (Intérim)
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Marie Trintignant aurait pu mourir au Québec

La mort de Marie Trintignant bouleverse la France: même le président Jacques Chirac, en vacances à North Hatley, a commenté l'événement dans des termes réservés aux personnes les plus aimées ou admirées de la France. Les journaux du monde en ont parlé chaque jour depuis une semaine et on peut s'attendre à ce que les magazines prennent la relève. Il faut dire que tous les éléments d'une bonne nouvelle à sensation sont réunis: actrice réputée; fille d'une maman réalisatrice du film qu'elles tournaient ensemble et d'un père super-vedette, héros du cinéma français depuis près d'un demi-siècle; compagne de vie d'un chanteur à succès et membre d'un groupe culte de la jeunesse française. C'est lui qui l'a tuée.

La question que tout le monde se pose: crime passionnel ou violence conjugale? Victime de la drogue ou

de ses propres excès? La réponse intéresse évidemment la France. Mais elle peut nous intéresser nous aussi, de ce côté de l'Atlantique, où des situations semblables existent peut-être plus souvent qu'on ne veut se l'avouer. Des Marie Trintignant, on en trouve plusieurs chez nous.

En France, on compterait six morts de femmes dues à des attaques violentes de conjoints chaque mois; soit 72 par année. Tenant compte des populations, le Québec respecte la proportion: en 2001, 14 femmes sont décédées à la suite d'actes d'agression d'un conjoint. Ici comme là-bas, une femme sur dix serait un jour victime de violence conjugale. Mais les chiffres officiels ne veulent rien dire. Selon Statistique Canada, seulement 37 % des femmes violentées dénoncent leur agresseur à la police; en France, on n'en compterait que 5 %. Ce qui signifie que les femmes battues sont nombreuses, très nombreuses.



Jean-Amy DUBUC

Certaines en meurent un jour, comme Marie Trintignant, tuées par des coups portés au visage et qui ont provoqué un traumatisme crânien. Beaucoup d'autres meurent à petit feu, blessées pour la vie, incapables de se défendre, n'ayant même pas la possibilité de se protéger contre un

agresseur qui vit, en paix, au milieu de nous.

La mort tragique d'une vedette, attaquée par une autre vedette, attire l'attention sur les personnes. Alors que l'attention devrait se porter sur les milliers de victimes «ordinaires» qui se meurent chaque jour de la violence de criminels anonymes, forts du silence que la société impose à leur crime.

Les victimes se taisent pas peur: elles ont besoin d'un soutien pour nourrir les enfants, elles craignent les représailles, elles ne connaissent personne pour les conseiller, elles n'ont pas les moyens d'intenter des poursuites, même, parfois, elles sont passionnément attachées à leur bourreau.

Dans le cas Trintignant, la drogue, et peut-être l'alcool, ont fait partie du drame. D'où l'interrogation sur la responsabilité du chanteur qui qualifie la mort d'accident. Et ce serait

moins grave? Il serait moins coupable à cause de son penchant pour l'héroïne? Bêtise! Qu'on se rende compte que la drogue est souvent cause de violence et qu'elle devrait s'ajouter à la gravité du cas. Et de la peine.

Chez nous, on entend beaucoup de blagues sur la consommation de drogue chez les vedettes: nos monologues y font référence comme d'un plaisir normal de la vie, de la leur tout au moins. Le public rit et applaudit. On pardonne facilement aux amis des trafiquants de drogue quand ils sont vedettes. Les Québécois peuvent être tolérants dans des circonstances choisies. Habile indulgence!

Maintenant, le procès de l'agresseur. On va analyser les motifs, les gestes, les influences sur le comportement, tout ce qui a pu provoquer, de près et de loin, la mort de la vedette. Autopsie d'un meurtre: à suivre en silence...

Tribune libre

Autos modifiées et réglementation

Je ne peux rester muet à la suite de l'article paru dans *La Tribune* du 25 juillet à propos des voitures modifiées. Il faut savoir que contrairement à la déclaration de monsieur André Lemire, porte-parole du Service de police de Sherbrooke, on peut modifier les véhicules (il faudrait que ce monsieur sache ses leçons et se rapproche de la Société d'assurance automobile du Québec).

Par exemple, on peut mettre des sièges «baquets» sous condition que les ceintures gardent les ancrages d'origine. On peut modifier l'échappement sous condition de ne pas dépasser le nombre de décibels autorisés. On peut modifier l'apparence des feux arrière sous condition de respecter les couleurs d'origine par des ampoules colorées sans oublier les réflecteurs rouges. On peut mettre des roues *mag* sous condition de ne pas dépasser le gabarit du véhicule en largeur. Tous ces items ne sont pas exhaustifs.

Enfin, à chaque fois qu'il y a des manifestations pour présenter des véhicules dit modifiés, c'est la guerre entre les propriétaires et la police... alors que cette dernière sache enfin de quoi elle parle et surtout qu'elle sache ce qui est permis.

Jean-Claude Royer
Ham Nord

À propos de la loyale opposition

Monsieur Julien Richard,

Je dois vous dire que votre réplique du 1er juillet ne me surprend pas. (...) D'abord, je n'ai pas critiqué la loyale opposition [NDLR: de sa majesté, le Parti québécois], comme vous dites. Et ma réplique ne se référait pas à une critique de la part de la «loyale» opposition, mais à une intervention de Monsieur le chef de l'opposition sur ce qu'IL aurait fait et comment IL l'aurait

fait. Cette intervention, au lendemain (ou presque) de sa défaite, m'est apparue «pisse-vinaigre».

Quant au rôle de l'opposition, je crois bien le connaître. Je ne refuse pas au PQ le devoir de remplir son rôle d'opposition, je suis même contente qu'il ait ce rôle...

Quant à la partie de votre intervention me comparant à Yvon Charbonneau, je vous avoue que je la trouve un peu bizarre. En bon démocrate que

vous êtes, je croyais que vous permettiez à tous et chacun d'exprimer leurs choix et leurs opinions comme ils l'entendent. Bien que n'ayant pas toujours partagé les opinions d'Yvon Charbonneau, je lui reconnais, à lui comme à quiconque, la liberté de choix et d'expression. Je ne le considère pas plus «traître» que nos collègues enseignants, membres du gouvernement péquiste qui a bafoué notre profession en 1982-1983 alors qu'aucun d'eux n'a osé se lever pour la défendre. Vous affir-

miez qu'il avait préconisé la souveraineté du Québec. Ayant moi-même contacté Yvon Charbonneau, il m'a répondu: «Je peux t'assurer que je n'ai pas déclaré «être souverainiste» depuis que je suis en politique -ni avant».

Quant à la dernière partie de votre intervention sur les prises de position du gouvernement actuel, nous ne sommes pas à l'heure du bilan du gouvernement élu. Et pour moi, le bilan du précédent gouvernement est assez négatif.

En terminant, M. Richard, je veux vous dire que, bien que nous ne partageons pas les mêmes opinions politiques, cela ne fait pas de nous des ennemis et je ne me crois pas plus dans l'erreur que vous. Tout n'est jamais tout noir ou tout blanc, il y a beaucoup de zones grises, mais nous nous faisons une opinion compte tenu de nos idéaux, de nos expériences, de notre caractère et de... et de... C'est pourquoi nous avons des divergences.

Ginette Pépin
Sherbrooke

Qui peut juger l'homosexualité?

En ce qui concerne l'homosexualité, qui peut se permettre de juger? Les autorités religieuses? Les gouvernements? Les consciences individuelles? Les uns parlent de moralité, les autres de liberté de choix. Quelqu'un a-t-il raison?

La majorité d'entre nous dit croire en Dieu, mais peut-on contester sa Parole? Croire en Dieu, c'est accepter sa Parole intégralement, sans contestation. L'autorité suprême au-dessus de tout jugement humain, c'est Dieu, et il a dit un jour: «L'homme quittera son père et sa mère, s'attachera à sa femme et les deux deviendront une seule chair». (GEN.,2:24).

Plus tard, parlant d'homosexualité, il écrit: «...ils sont enflammés dans leur désir les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes...» (Rom.,1:27). Peut-être direz-vous que ce sont là des écrits désuets, dépassés, ou bien qu'il y a interprétation personnelle, mais vérifiez vous-mêmes: «Dieu n'est-il pas le même hier, aujourd'hui et demain?» (Héb., 13:8).

Devant l'escalade, l'acceptation et la tolérance de l'homosexualité, revivons-nous le temps de Sodome? Temps où l'homosexualité fut à son comble et ayant pour conséquence que Dieu détruisit la ville et ses habitants?...

Armand Desrochers
Sherbrooke



patlamee@sympatico.ca

Document

Les troubles de 1837-1838 dans les Cantons de l'Est

Même si les Cantons de l'Est ne furent pas le théâtre d'affrontements sanglants, il n'en demeure pas moins que les révoltes de 1837-1838 provoquèrent de vives réactions chez les habitants majoritairement loyaux de ce coin de pays qui allaient être prompts à réagir à cette menace.

La tension monte

Au cours des années 1830, les idées du Parti patriote devinrent de plus en plus populaires chez certains habitants des Cantons de l'Est qui critiquaient alors le manque d'aide du gouvernement britannique au développement de la région, qui ne profitait de surcroît qu'à un petit nombre. Les loyaux, très actifs et vigilants, intimidèrent les réformistes qui, bien qu'organisés, manquaient de cohésion. En plus de bénéficier de réalités et de spécificités régionales favorables à leurs positions, les loyaux cherchèrent aussi à alimenter les tensions entre les anglophones et les francophones afin de les diviser.

Ainsi, dans le tumulte de Saint-De-

nis et de Saint-Charles-sur-Richelieu et en réponse aux menaces des patriotes de Saint-Césaire, avaient eu lieu à Granby, le 23 novembre 1837, et à Sherbrooke, le 29 novembre 1837, des assemblées de comté où loyaux et réformateurs modérés assurèrent leur soutien aux autorités britanniques et demandèrent des armes au gouvernement pour se défendre. Lord Gosford, gouverneur-général de la colonie, décida de satisfaire à leur demande. Sa décision allait être déterminante dans les jours qui allaient suivre.

Moore's Corner

En décembre 1837, quelques jours après la défaite des Patriotes à Saint-Charles, les activités révolutionnaires se déplacèrent aux limites des Cantons de l'Est. Mandaté par Papineau, Robert Bouchette fut chargé de se procurer des armes et des munitions pour un camp qu'on comptait établir à Saint-Césaire sous les ordres de Nelson, afin de faire diversion et d'éviter l'écrasement des Patriotes des Deux-Montagnes. Un groupe d'hommes recrutés le

long de la frontière furent chargés d'escorter ce chargement important.

Dans la nuit du 6 décembre, ils traversèrent la frontière près de Philipsburg, mais furent vite remarqués. Certains loyalistes, craignant que leur village ne soit incendié, allèrent prévenir le capitaine Oran J. Kemp à Frelighsburg, qui s'empressa de mobiliser plus de 300 volontaires de Missisquoi. Il envoya aussi des armes et des munitions, qu'il avait reçues de l'Île-aux-Noix, aux volontaires du colonel P. H. Knowlton à Brome. Kemp espérait couper la route aux Patriotes à Moore's Corner à environ quatre kilomètres à l'est de Philipsburg, là où la route de Swanton (Vermont) croise la route de Saint-Armand. Postant ses hommes sur une hauteur dominant la route, il attendit leur venue. Quand ils aperçurent l'avant-garde des Patriotes commandée par Bouchette, les volontaires de Kemp firent feu sans en avoir reçu l'ordre. Cinq Patriotes furent blessés et l'un fut tué.

L'effet de surprise, conjugué à l'obscurité, provoquèrent la confusion dans leurs rangs et ils se replièrent dans

la forêt avoisinante, abandonnant leur chargement et trois blessés qui furent faits prisonniers, dont Bouchette.

Ailleurs dans les townships

Le reste des Cantons de l'Est n'était pas à l'abri du tumulte. Le curé MacMahon de Massawippi constatait un grand mécontentement dans la population qu'il desservait et il avait eu vent du recrutement que faisaient des Patriotes réunis près du lac. Inquiet, il écrivit par deux fois dans la *Sherbrooke Gazette* et fit de nombreux appels au calme et à la soumission.

Au début de janvier, les juges de paix inquiets se réunirent par deux fois pour discuter des moyens à prendre pour prévenir le pire. Déjà des loyalistes avaient pointé du doigt les Américains lors d'une réunion tenue à Lennoxville le 13 décembre. Or, ils décidèrent d'organiser une expédition sur Schlosser au Vermont qu'on soupçonnait d'abriter des Patriotes, provoquant le mécontentement des Américains. Les Patriotes tirèrent alors profit de la situation pour s'afficher au grand

jour, au sud de la frontière, comme ce fut le cas à Newport le 1er février 1838. Ils organisèrent même un raid raté sur Stanstead. Un groupe d'hommes investit aussi le village de Potton afin de dépouiller les miliciens de leurs armes, mais leur incursion tourna court quand leur chef fut tué. C'en était trop et 400 volontaires de Sutton, Brome, Stanstead et Sherbrooke furent déployés pour désarmer et arrêter toutes les personnes soupçonnées de sympathies envers les Patriotes.

Dans les mois qui suivirent, il sembla que la situation était revenue à la normale, mais vers la fin de 1838, les troubles se déplacèrent vers Waterloo et Drummondville. Cependant, si ce n'est de l'opposition aux mandats d'amener et de la diffusion de documents séditieux, rien de bien grave ne se produisit alors. D'ailleurs, l'échec de Nelson à Odelltown eut vite fait de refroidir les esprits dans les townships, aidé en cela par la forte présence des volontaires sur la frontière.

Patrick Falardeau, M.A. histoire
Sherbrooke

Plusieurs sinistrés n'ont rien reçu

Seulement 80 pour cent des réclamations contre Sherbrooke ont été réglées un an plus tard

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Un an après les pluies diluviennes du 2 juillet 2002 à Sherbrooke, la Sécurité civile a versé une somme globale de 240 000 \$ aux sinistrés, mais la quarantaine de citoyens et les quelques compagnies d'assurances qui ont intenté des poursuites contre la Ville de Sherbrooke n'ont toujours rien reçu et attendent que leur cause soit entendue.

«À Sherbrooke, nous avons reçu un total de 113 réclamations. De ce nombre, 80 pour cent sont réglées au moment où on se parle: soit que la réclamation a été refusée, soit qu'il y a eu désistement, ou que le sinistré a reçu un paiement final», explique Paul-Yvan Deschênes, directeur de l'Assistance financière à la Sécurité civile, un organisme rattaché au ministère de la Sécurité publique.

«Le 20 pour cent qui reste consiste en dossiers où les sinistrés n'ont pas complété les travaux ou n'ont pas fait parvenir les documents requis. Mais normalement, ces dossiers-là devraient être réglés au cours de l'été», ajoute-t-il.

Un montant global de 240 000 \$ a été versé jusqu'ici aux sinistrés de Sherbrooke par la Sécurité civile.

Mais comme environ 20 pour cent des dossiers restent à être réglés, M. Deschênes prévoit que le montant total des indemnités versées pourrait atteindre 300 000 \$.

La Sécurité civile effectue un premier versement au sinistré lorsque le coût des travaux est connu, puis un second lorsque ceux-ci sont complétés.

M. Deschênes rappelle que ces programmes d'assistance financière «sont une aide de dernier recours».

«Le gouvernement intervient après les assureurs privés et les autres programmes réguliers. Ces programmes couvrent les dépenses extraordinaires et ne visent que les biens essentiels», précise-t-il.

À noter que les dommages causés par le débordement des conduites publiques d'eau potable et des installations sanitaires sont couverts par les compagnies d'assurance, mais pas ceux occasionnés par les infiltrations d'eau par les portes, murs et fenêtres. Pour ce qui est des refoulements d'égouts, les assurés sont couverts s'ils se sont prévalus de l'avenant à cet effet.

De son côté, la Ville de Sherbrooke n'a pas fait de réclamation auprès de la Sécurité civile, explique son directeur général, Jacques Lacroix, puisque ses dommages matériels étaient peu élevés (autour de 100 000 \$) et qu'elle répondait à peu de critères du programme d'aide.



La Ville de Sherbrooke a reçu un total de 113 réclamations de la part des sinistrés du 2 juillet 2002.

Le montant global des poursuites adressées à la Ville s'élève à 630 000 \$, en majorité pour des refoulements d'égouts et de l'eau dans les sous-sols. Ces pluies avaient surtout causé des dommages dans le quartier ouest et dans le secteur de Bromptonville.

L'un des sinistrés du 2 juillet 2002 à Sherbrooke, Léo Groudin, dont la police d'assurance ne couvrait pas les refoulements d'égouts, déplore que la Ville ne lui ait rien versé, pas plus qu'à ses voisins d'ailleurs.

«Je ne les comprends pas!» dit ce citoyen, dont les dommages se sont élevés à plus de 1600 \$, sans compter de nombreux inconforts liés à l'humidité.

M. Groudin a toutefois choisi de ne pas poursuivre la Ville.

Les causes entendues sous peu

Sherbrooke a toutefois reçu un total de 657 réclamations de citoyens à la suite des pluies du 2 juillet 2002, dont une quarantaine ont résulté en poursuites devant les tribunaux, explique Claude Villeneuve, chef de la Division du contentieux.

«De ce nombre, 11 ont été adressées à la Cour des petites créances et les autres l'ont été soit auprès de la Cour du Québec ou de la Cour supérieure (pour les réclamations de plus de 70 000 \$)», dit-il.

«Nous sommes rendus à l'étape des tribunaux et la Ville a produit sa défense», ajoute M. Villeneuve, rappelant que Sherbrooke nie toute responsabilité pour les dégâts liés à ces pluies, dont l'intensité ne survient qu'aux 100 ans selon les statistiques.

L'administration municipale soutient donc qu'elle n'a pas à être blâmée et qu'elle n'a pas, du reste, l'obligation de se doter d'un réseau d'égout pour faire face à ce type d'averse exceptionnelle.

Vaste choix de fontaines d'eau



AQUA PLUS
1^{er} anniversaire
Pompes pour jardins d'eau
Pour de l'eau
D'une pureté toute naturelle!
(819) 563-8085
4070, boul. Industriel, Sherbrooke, J1L 2T8

LE THÉÂTRE PIGGERY présente

La Visite de gîtes touristiques 2003

Le Théâtre Piggery présentera, le dimanche 10 août prochain, sa visite annuelle de gîtes touristiques et jardins. Cette année, la visite mettra en vedette plusieurs charmantes maisons campagnardes et jardins de la région de North Hatley. Cette visite autoguidée vous permettra de profiter de la splendeur de ces propriétés exceptionnelles.

Les billets seront disponibles le dimanche 10 août à 11 h 30, à la billetterie du Théâtre Piggery. La billetterie ouvrira ses portes à 10 h 30.

Le Théâtre Piggery
215, chemin Simard
North Hatley (Québec)

Prix : 40 \$ (incluant visite et repas)
Les billets doivent être réservés avant le 6 août.
Réservation : (819) 842-2431

la Baie encore plus

ce week-end, c'est le
solde
laissez tout
tomber

PLUS CETTE OFFRE SPÉCIALE
10 % DE RABAIS

VENDREDI 8 AOÛT SEULEMENT EN RÉGLANT AVEC VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC

*Marchandises à prix ordinaire, de solde et de liquidation. Mode, chaussures et accessoires pour homme, femme et enfant, meubles de nursery, linge et articles de maison, articles de table, petits électros de cuisine, friandises et aliments fins.
*Exceptions: produits de beauté, fragrances, meubles, duos-sommeil, appareils électroniques, gros électroménagers, micro-ondes, aspirateurs, articles «achat-choc» - Achat spécial - Notre meilleur prix chaque jour - et ceux des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

achat-choc

1999

Ashworth

polos de golf pour homme

- tout coton
- tailles M à TGG
- palette de couleurs

Le rabais de 10 % offert en réglant avec votre carte de crédit Hbc ne s'applique pas à l'achat de cet article. Ailleurs 54 \$.



- | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|
| Du vendredi 8 au dimanche 10 août | 55 % de rabais
Bijoux Charter Collection en or à 14 ct | 45 % de rabais
Bijoux fins en perles sur or à 10 ct ou 14 ct | 250 \$ de rabais
Duo-lesive À chargement frontal. N° 54501 et 64501. Ord. 1 649,96 \$. Solde 1 399,96 \$ | 50 % de rabais
Maillots de bain Speedo pour homme. Exceptions: modèles Rollier et en lycra. | 50 % de rabais
Corsaires et shorts ToGo™ pour femme. Ord. 29 \$ à 45 \$. Solde 14,49 \$ à 22,49 \$ |
|--|--|--|--|---|--|

- | | | | |
|--|---|---|---|
| 60 % de rabais
Bagages Embassy de Air Canada | 40 % de rabais
Cuit-vapeur • diffuseur à herbes et épices • bol oblong de 3,9 litres • minuterie de 75 minutes • cuisson rapide | solde électronique Sony! Un exemple. Télé à écran plat, 61 cm. N° KV24FS100. Ord. 549,99 \$. Solde 522,99 \$ | Promo Jockey
25 % de rabais articles Jockey pour femme, homme et enfant |
|--|---|---|---|

- | | | | |
|--|---|---|--|
| femme
50 % de rabais soutiens-gorge et slips WonderBra en boîte *40 % de rabais + rabais postal de 10 % du fabricant.
40 % de rabais • maillots de bain et cache-maillot • mode féminine printemps-été à prix ordinaire ToGo™, Mantles™, Alia, Alia Sport et Nygård Collection. Tailles courantes, petites et fortes. | 40 % de rabais tenues de nuit et layette Baby's Own Tailles 3 à 24 mois.
30 % de rabais • mode sportive pour homme Nike®, Reebok et Adidas®. • pantalons tout-aller pour homme Dockers®, Calvin Klein et Mantles™. | 40 % de rabais • flâneurs habillés Nunn Bush pour homme Ord. 109,99 \$. Solde 65,99 \$
• chaussures Babysmart et Kidsmart en cuir pour enfant Signés Stride Rite. | 65 % de rabais serviettes de plage en velours jacquard
50 % de rabais PLUS un rabais instantané de 25 \$ à 100 \$. Duos-sommeil Beautyrest de Simmons, Collection Better Health |
| homme et enfant
40 % de rabais maillots de bain pour homme et enfant | 20 % de rabais sièges d'auto et sièges rehausseurs
bijoux, chaussures et accessoires
50 % de rabais derbys Spin de Tommy Hilfiger en toile pour homme | 30 % de rabais • chaussettes, pantoufles et collants fins et opaques pour femme • chaussures de sport pour enfant Kangaroo, Brooks et Mudd.
25 % de rabais choix de montres de marque
maison
70 % de rabais batterie de cuisine Restaurant Gourmet de T-Fal et casserole assortie Batterie antiadhésive de 9 pièces. Ord. 599,99 \$. Solde 179,99 \$ | 40 % de rabais articles-cadeaux en verre • tout de notre coin jardin Accessoires pour le jardin et la terrasse, verrerie, articles de service, etc.
40 % à 50 % de rabais oreillers, couettes et couvre-matelas ToGo™ Essentiel, ToGo™ Supérieur et Healthy Living. |

LIQUIDATION

- | | | | |
|--|---|--|---|
| Femme
30 % de rabais additionnel à prix de liquidation: tenues mode et lingerie pour femme, tenues jean et mode pour jeune femme et jeune homme. Sur nos derniers prix étiquetés. | Bijoux
30 % de rabais additionnel bijoux et montres à prix déjà réduits de 20 % à 50 %. Sur nos derniers prix étiquetés. | Homme et enfant
maintenant 999 choix de chemisettes tout-aller ToGo™ pour homme. Prix original 14,99 \$
maintenant 499 choix de tee-shirts pour garçon Tailles 2 à 16 | Maison
60 % de rabais trousses pour amateur de vin
40 % à 50 % de rabais meubles sans suite et de fin de série: modèles de rayon |
|--|---|--|---|

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points* en utilisant conjointement votre carte de crédit HBC et votre carte Primes HBC.
*Certains exceptions s'appliquent. Programmes en magasin.

Doré rassuré à demi

Pas d'étude toxicologique sur la présence de chrome et de nickel au Memphrémagog

Denis Dufresne
SHERBROKE

Le président du Comité consultatif en environnement de la MRC de Memphrémagog, Stéphane Doré, n'est rassuré qu'à demi par la réponse de la Direction de la santé publique de l'Estrie, qui ne juge pas nécessaire une étude toxicologique sur la présence de chrome et de nickel aux plages Southière et Municipale, à Magog.

Selon l'organisme, la contamination des sédiments ne représente aucun risque pour les baigneurs, tandis que «les dosages du chrome et du nickel dans l'eau de la municipalité de Sherbrooke en provenance du lac Memphrémagog

ont été faits et démontrent des concentrations en dessous des normes».

«Si je suis rassuré? Oui et non! Je comprends leur position, mais je dois me faire une tête là-dessus. Le Comité consultatif en environnement de la MRC se réunit le 27 et nous allons regarder tout cela. Au moins, on sait qu'il n'y a pas d'urgence», déclare M. Doré, qui est également maire de North Hatley.

Dans une lettre adressée à la MRC, le Dr Louise Galarneau, médecin-conseil à la Direction de la santé publique, écrit qu'«il n'y a pas d'indication de procéder à une étude toxicologique des effets sur la santé humaine de la baignade aux plages Southière et Municipale, en nous appuyant sur le fait qu'il y a peu de transfert de ces métaux des sédiments vers l'eau et que la peau en

absorbe très peu. Nous tenons compte du fait que cette contamination est probablement là depuis longtemps et qu'il n'y a jamais eu aucun cas rapporté de dermatite chez les usagers de ces plages».

La MRC de Memphrémagog et le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie s'intéressent à ce phénomène à la suite d'une étude de la firme Roche, de Québec, commandée l'an dernier par l'ancienne municipalité du canton de Magog.

Bien que celle-ci démontre notamment que le chrome et le nickel proviennent du ruisseau Castle et que leur origine serait naturelle, les deux organismes s'inquiètent de l'impact du chrome et du nickel sur la santé humaine et la faune aquatique.



Photo Le Nouvelliste
Le président de la France, Jacques Chirac, et son épouse Bernadette ont rendu visite au premier ministre du Canada, Jean Chrétien, hier à Shawinigan. Le couple français soupera aujourd'hui avec Jean Charest et son épouse, Michelle Dionne.

Charest reçoit Chirac à souper

SHERBROKE

En vacances dans la région depuis une semaine maintenant, le président de la France Jacques Chirac et son épouse Bernadette mangeront à la table du député de Sherbrooke, ce soir. Le premier ministre du Québec Jean Charest et la première dame Michèle Dionne recevront le couple présidentiel dans la salle à manger de leur résidence de North Hatley.

Ce repas officiel constituera la première sortie publique, en Estrie, du représentant de l'Élysée. En Mauricie, hier, les médias ont pu assister à la rencontre du chef d'État français et de son homologue canadien, Jean Chré-

tien. Ensemble, ils ont visité la Cité de l'Énergie de Shawinigan.

La Tribune a par ailleurs appris que, même si ses talents culinaires sont connus, le chef du Parti libéral du Québec ne s'attellera pas à ses fourneaux toute la journée pour concocter un menu pantagruélique à ses invités. Un traiteur s'en chargera.

Il s'agit d'un dîner privé et familial. Le couple Chirac sera accueilli vers 19 heures par M. Charest, son épouse, Michèle Dionne, et leurs trois enfants, affirme-t-on au cabinet du premier ministre.

Le couple présidentiel français est en vacances en Estrie depuis une semaine et séjourne à l'Auberge Hatley, un hôtel de luxe.



On a découvert la présence de chrome et de nickel à la plage Southière.

Imacom, Jocelyn Riendeau

notre promotion Jockey est actuellement en vigueur!

rabais 25%

Sous-vêtements Jockey^{MD} pour petits et grands



Dessous Jockey à prix ordinaires pour femmes

À l'exclusion des culottes portant l'étiquette '3 pour'



Tous les sous-vêtements Jockey à prix ordinaires pour enfants, en tailles 6-18

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 14 septembre 2003



Sous-vêtements et chaussettes Jockey à prix ordinaires pour hommes

Prix en vigueur du vendredi 8 août au dimanche 7 septembre 2003, sauf avis contraire, dans la limite des stocks

50

50 ans de qualité, bons prix, service, fiabilité

SEARS